

NKUL Muamba

Informer, Inspirer, Accompagner



Mensuel du Diocèse d'Obala N° 135 Avril 2022 www.dioceseobala.net 500 Fcfa

Zoom

Prêtre pour la miséricorde



**Ordinations sacerdotales
à Nkometou le
22 avril 2022 :
portrait des 10 ordonnés**



Décryptage

Retour de la grippe aviaire :
les éleveurs sont-ils
menacés ?

Découverte

A la découverte de la
Paroisse de St Michel
de Lobo

Spiritualité

Le mystère du lavement
des pieds

Projet cathédrale

Retour sur la recollection
des donateurs du Projet
Cathédrale

03 **Éditorial**04-05 **Zoom** : Prêtre pour la miséricorde06-07 **Evènement** : Ordinations sacerdotales à Nkometou le 22 avril 202208 **Projet cathédrale** : Recollection des donateurs : 2^{de} édition09 **Paroiss'Actu**10 **Pastorale** : Comment donner un visage missionnaire à nos paroisses ?11 **Les chroniques de l'Évêque**12 **Découverte** : A la découverte de la Paroisse de St Michel de Lobo13 **Décryptage** : Retour de la grippe aviaire : les éleveurs sont-ils menacés ?14 **Développement** : Les caisses de développement : une opportunité pour les populations du Diocèse d'Obala15 **Spiritualité** : Le mystère du lavement des pieds16 **Diocèse actu**

Nkul-Mvamba est une publication du Service de la Communication du Diocèse d'Obala.

Siège : BP 24 Obala

Tél : 651.820.609

Courriel :

secomdobala@yahoo.fr

Web : www.dioceseobala.net

Directeur de Publication :

Mgr Sosthène Léopold

BAYÉMI MATJEI

Conseillers à la Rédaction :

François-Marc MODZOM

Léger NTIGA

Catherine Flore NDIGANOL
épse ELOUNDOU

Rédacteur-en-chef :

Michaëlle FEVRE (Volontaire FIDESCO)

Rédacteur-en-chef adjoint :

Ab. Lambert AYISSI

Ab. Marcel Philémon VIDA

NDJOMO

Rédaction : Déflorine NGAH

Responsable des ventes :

Joël Célestin BOBO

Infographie et Impression :

THANKS (696.85.13.97)



Abonnez-vous !

1. Je choisis

✓ Offre FAVEUR 1 an

10 numéros pour 5 000F CFA

Pour les catéchistes, présidents paroissiaux des biléons, CEV, Votre exemplaire chez le curé de votre Paroisse.

✓ Offre BASIC 1 an

10 numéros pour 10 000F CFA

Pour les prêtres et les fidèles. Votre exemplaire au lieu indiqué dans le Diocèse.

✓ Offre ONLINE 1 an

10 numéros pour 10 000F CFA

Pour les abonnés hors du Diocèse ou à l'étranger. Votre exemplaire en pdf sur Whatsapp ou par mail.

✓ Offre SOUTIEN 1 an

10 numéros à partir de 25 000F CFA

Pour ceux qui souhaitent soutenir le Diocèse. Votre exemplaire en version papier et pdf au lieu indiqué dans le Diocèse et sur Whatsapp ou par mail.

2. Je règle et j'enregistre mes coordonnées

✓ Espèces

Dépôt à la Procure du Diocèse ou directement au SECOM (Paroisse Marie Mère), accompagné du titre d'abonnement complété. Ce dernier est à votre disposition au SECOM ou au guichet de la Procure.

✓ Orange Money¹

Dépôt sur le numéro +237 696 75 82 15

suivi d'un SMS pour indiquer :

- Le mobile de la transaction

(ex : Abo Nkul Mvamba BASIC 2021/2022)

- Votre Prénom / Nom (ex : Henry NGAH)

- Le cas échéant, le lieu où vous souhaitez que vous soit déposé le journal (ex : Paroisse Cathédrale, Obala), votre numéro Whatsapp ou votre adresse mail.

Confiance et miséricorde

Chers fidèles, nous nous acheminons inexorablement vers la fin du temps de carême qui nous aura permis de refaire les liens avec nous-mêmes, nos frères et notre Dieu si « riche en miséricorde, lent à la colère et plein d'amour » (Ps 102). Après un tel temps d'entraînement pour apprendre à ne pas nous lasser de faire le bien, comme nous l'a recommandé le Saint Père dans son message de Carême, nous ressuscitons avec Jésus pour briller dans le monde par notre vie d'enfants de lumière. Ainsi, « La lumière a pour fruit tout ce qui est bonté, justice et vérité » (Eph 5, 9).

Après avoir communié aux souffrances de la passion du Christ, nous éprouvons mieux la puissance de Sa résurrection. Ceci signifie quitter ce qui ne peut que vieillir pour entrer dans la nouvelle vie, accueillir le souffle nouveau qui nous transforme à l'image et à la ressemblance de Dieu, laisser la lumière du Ressuscité illuminer notre âme et l'enflammer d'une dynamique nouvelle qui nous donne de faire davantage confiance au Seigneur, de grandir dans l'intimité avec Lui, de remettre notre vie entre ses mains sans rien retenir, de Le reconnaître comme notre Seigneur et notre Dieu. Ceci nous engage à adopter un nouveau style de vie où l'engagement à servir, aider les autres, est une priorité ultime. Et des occasions pour le faire n'existent pas seulement dans l'Eglise avec des sollicitations comme celle de la Caritas le 5e dimanche de carême. Toute notre vie, toutes nos actions, quel que soit le lieu, doivent être animées d'un élan de charité qui nous distingue des autres. Simplement parce que nous sommes devenus des ambassadeurs du Christ, et sommes envoyés en mission comme certains de nos fils



qui recevront le sacrement de l'ordre ce mois. « Il a déposé en nous la parole de la réconciliation. Nous sommes donc les ambassadeurs du Christ, et par nous, c'est Dieu lui-même qui lance un appel » (1 Co 5, 19c.20a).

Notre vie d'union à Dieu dans la prière, ainsi que les sacrements, nous portent à aimer et à servir nos frères et sœurs en suivant l'exemple du Christ, qui, lors de l'Ultime Cène, a lavé les pieds de ses disciples. En participant à l'Eucharistie, nous trouvons en Lui un modèle à suivre et une source d'inspiration dans le travail qui est le nôtre au quotidien. Un service rendu avec des conditions ou moyennant un quelconque prix est indigne du Christ que nous portons en nous. Car, cela n'est pas de nature à entretenir la paix entre les enfants de Dieu, mais à susciter des tensions qui sont une véritable menace pour la paix comme c'est actuellement le cas dans notre cher et beau pays.

C'est dire donc que la compassion pour les autres, l'humilité et le désir de construire le royaume de Dieu sont les prémices d'une paix durable

pour toute société. S'il manque de la compassion dans nos relations humaines il nous manquera de fait aussi l'esprit d'entente et l'amour du travail bien fait. En tant que chrétien, il s'agit d'un défi que nous devons relever, où chacun a sa part de responsabilité. C'est un travail en synergie, une démarche synodale où, tous, nous devons nous armer des vertus du Christ lui-même. D'où la nécessité d'une franche collaboration, qui ne peut advenir que s'il y a confiance réciproque, base du code éthique de la vie dans les organisations. Un tel climat de relations fait la joie de Dieu. « Alors, pour que ma joie soit complète, ayez les mêmes dispositions, le même amour, les mêmes sentiments ; recherchez l'unité » (Ph 2, 2).

Pour maintenir ce climat de relations sereines ou le retrouver, il nous faut des actions qui mettent les autres en confiance, et que la gouvernance soit capable de reconnaître son importance et de l'entretenir en multipliant des gestes de miséricorde. C'est pourquoi, à l'aube de cette Pâques 2022 et des nouvelles ordinations presbytérales dans notre Diocèse, il me plaît de souhaiter que chacun fasse du culte de la miséricorde une réalité dans sa vie. Autrement dit, que chacun développe et renforce la foi par les actes convenables durant les activités ordinaires et pas seulement à l'église. Oui, la foi au Christ ressuscité est source de confiance en l'avenir et ferment d'actes de miséricorde. Puissions-nous faire nôtres ces deux mots chers aux dévots de la miséricorde : confiance et miséricorde.

† Sosthène Léopold BAYEMI

Évêque d'Obala

Prêtre pour la miséricorde

Mgr Sosthène Léopold BAYEMI MATJEI, depuis son arrivée comme Évêque du Diocèse d'Obala, a fait du samedi qui précède le dimanche de la miséricorde divine - célébré cette année le 24 avril - un jour favorable d'appel au ministère sacerdotal. Une manière symbolique de rappeler à ses prêtres qu'ils sont appelés à faire de la miséricorde une méthode pastorale privilégiée, en même temps qu'une occasion donnée aux fidèles de redécouvrir les insondables richesses de ce mystère qui nous engendre tous.

Par **Abbé Marcel Philémon VIDA NDJOMO**



« Moi non plus, je ne te condamne pas. Va, et désormais ne pèche plus » (Jean 8,11)

Le sacerdoce, don gratuit de la miséricorde de Dieu

Le sacerdoce est un don gratuit de la miséricorde divine. En effet, une lecture attentive de la Parole de Dieu nous fait constater que ceux qui sont appelés en vue d'une mission précise, reconnaissent toujours leur indignité face à l'immense bonté de Dieu. C'est le cas dans l'Ancien Testament, lorsque le Seigneur appelle Isaïe et que celui-ci répond : « Malheur à moi, je suis perdu ! car je suis un homme aux lèvres impures, j'habite au sein d'un peuple aux lèvres impures, et mes yeux ont vu le Roi, Yahvé Sabaot » (Is 6, 5). Dans le Nouveau Testament, l'appel de Matthieu, l'attitude de Pierre refusant que le Christ lui lave les pieds : « Tu ne me laveras pas les pieds, non, jamais ! » (Jn 13, 8), ou encore l'appel de Paul qui persécutait les chrétiens, le sou-

lignent aussi.

Nous comprenons donc pourquoi le Pape Jean Paul II s'adressant aux prêtres, peut leur dire : « Est miséricorde l'absolue gratuité avec laquelle Dieu nous a choisis : *« Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, c'est moi qui vous ai choisis »* (Jn 15, 16). Est miséricorde la condescendance avec laquelle il nous appelle à œuvrer comme ses représentants, tout en nous sachant pécheurs. Est miséricorde le pardon qu'il ne nous refuse jamais, pas plus qu'il ne le refusa à Pierre après le reniement. Pour nous aussi vaut l'affirmation selon laquelle *« il y aura de la joie dans le ciel pour un seul pécheur qui se convertit, plus que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de conversion »* (Lc 15, 7)¹.

Toute vocation est une histoire d'amour pareille à celle du Père miséricordieux et

de l'enfant prodigue. De fait, comme l'enfant prodigue, le prêtre fait l'expérience d'un Père qui ne le rejette pas mais qui, aussitôt qu'il l'aperçoit, court, vient se jeter à son cou et lui donne un baiser de paix. Il lui fait porter le plus beau vêtement, lui met un anneau au doigt et des sandales aux pieds. Notre Père est un Dieu fidèle malgré nos infidélités. Tout prêtre expérimente en lui ce qu'expérimenta Matthieu lorsque le Christ lui dit : « Suis-moi » (Mt 9, 9). Lui que la société critiquait à cause de ses péchés, est dans une joie profonde de constater que le Fils de Dieu l'appelle et l'associe à son ministère sacerdotal. Cette joie est manifeste à travers le repas qu'il organise et auquel le Christ prend part. La joie du fils prodigue est mise en exergue par celle de Matthieu qui, comme lui, est un pécheur qui touche du doigt la misé-

« Chez un prêtre qui ne se confesserait plus ou se confesserait mal, son être sacerdotal et son action sacerdotale s'en ressentiraient vite, et la communauté elle-même dont il est le pasteur ne manquerait pas de s'en rendre compte »

ricorde infinie de Dieu. Au Seigneur de rappeler : « *je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs* » (Mt 9, 13). En choisissant Matthieu, Pierre, Paul... et tous les prêtres que nous connaissons, Jésus veut nous montrer qu'Il aime s'entourer des pécheurs conscients de leurs misères pour répandre son Royaume. Ce sont les malades, les pécheurs, qu'Il appelle à sa suite : « *Ce qu'il y a de faible dans le monde, voilà ce que Dieu a choisi pour couvrir de confusion ce qui est fort* » (1Co 1,27).

L'appel au sacerdoce ministériel est une invitation faite au candidat à ne pas oublier qu'il est un vase d'argile et qu'il doit mettre toute sa confiance en Dieu afin d'obtenir de Lui les forces nécessaires pour accomplir sa mission. Et à Augustin de dire : « *Dieu t'a créé faible pour pouvoir te donner son propre pouvoir* ». Le prêtre n'a rien mérité, tout est grâce. La fragilité du prêtre est un défi pour lui-même, puisqu'elle l'invite à plus d'humilité. On devient prêtre par pure gratuité. Nul ne s'arroge à soi-même l'honneur d'être ordonné : le prêtre est appelé par la grâce divine afin d'être auprès de ses frères et sœurs un ministre du pardon. Le sacerdoce est et sera toujours un don et un mystère.

A la veille des ordinations presbytérales et dans le sillage de la messe chrismale où tous les prêtres renouvellent leur engagement envers l'Eglise pour le peuple de Dieu, nous devons prier pour nos prêtres afin qu'ils tiennent bon et ne succombent pas aux multiples tentations qui peuvent se présenter à eux. Le faire, c'est suivre l'exemple du Christ qui pria pour ses apôtres : « *Simon, Simon, voici que Satan vous a réclamés pour vous cribler comme le froment; mais moi j'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille pas. Toi donc, quand tu seras revenu, affermis tes frères* » (Lc 22, 31-32). Si l'on a tendance à penser que c'est aux prêtres de prier pour nous, n'oublions pas de faire le mouvement inverse en priant pour eux ; ils en ont tant besoin.

Ouverture à la miséricorde : le sacrement de la réconciliation et la direction spirituelle au cœur du ministère sacerdotal

La fécondité apostolique jaillit de la miséricorde de Dieu qui, comme du côté ouvert du Christ endormi sur la croix, coule aujourd'hui de la confession et de la direction spirituelle. Le prêtre doit non seulement fréquenter la confession et la direction spirituelle mais aussi se rendre disponible pour que le peuple de Dieu qui lui est confié ressente qui il est et ce qu'il incarne : un médiateur miséricordieux entre Dieu et les Hommes.

Le prêtre, sujet de la confession et de la direction spirituelle

Pour répondre lui aussi à l'appel universel à la sainteté et ainsi porter les fruits attendus dans l'exercice de son ministère sacerdotal, le prêtre est appelé à se confesser, à se laisser tenir par la main et accompagner dans la direction spirituelle : « *Le ministère de la réconciliation et le service du conseil ou la direction spirituelle s'insèrent dans le contexte de l'appel universel à la sainteté comme plénitude de la vie chrétienne et de la « perfection de la charité »*².

La confession et l'accompagnement spirituel sont les lieux où le prêtre puise les forces nécessaires pour demeurer fidèle aux promesses faites le jour de son ordination. Ne pas les fréquenter est un grand risque pour le prêtre et pour l'Eglise qui pourrait vivre le film de la dérive d'un de ses fils de prédilection, d'où cette affirmation : « *Chez un prêtre qui ne se confesserait plus ou se confesserait mal, son être sacerdotal et son action sacerdotale s'en ressentiraient vite, et la communauté elle-même dont il est le pasteur ne manquerait pas de s'en rendre compte* »³.

C'est dans la confession et la direction spirituelle que le prêtre échange avec Dieu et approfondit son intimité avec Lui. C'est dans ce cœur à cœur ouvert avec Lui, à la manière d'un enfant, que le prêtre pourra entraîner les autres dans le même mouvement. Comment parler de la miséricorde si l'on n'en fait pas soi-même l'expérience ?

Le prêtre, confesseur et directeur spirituel

Le prêtre, investi par miséricorde dans son sacerdoce, est appelé à témoigner de



Jésus, j'ai confiance en toi !

la Miséricorde Divine, à la prêcher, à l'annoncer. Se découvrant comme pécheur dans la confession et l'accompagnement spirituel, il « *est en mesure de comprendre ceux qui pêchent par ignorance ou par égarement, car il est, lui aussi, rempli de faiblesses* » (He 5,2).

Le prêtre doit dédier beaucoup de temps d'écoute à ses ouailles dans la confession et dans la direction spirituelle dont lui-même fait l'expérience. C'est là qu'il forme les consciences de hommes et femmes de ce temps en les aidant à découvrir l'amour de Dieu, dont la perte du sens est à l'origine de la perte du sens du péché. Saint Jean Paul II affirmait que : « *La direction spirituelle personnelle est ce qui permet de former de vrais apôtres, capables de propager la nouvelle évangélisation dans la société civile. (...) l'expérience multiséculaire nous enseigne qu'une grande partie des réponses positives aux vocations provient de la direction spirituelle et de l'exemple de vie des prêtres, intérieurement et extérieurement fidèles à leur identité* »⁴.

1. LETTRE DU PAPE JEAN-PAUL II AUX PRÊTRES POUR LE JEUDI SAINT 2001, No 6

2. CONC. OECUM. VAT. II, Const. dogm. Lumen gentium, 40

3. EXHORTATION APOSTOLIQUE POST-SYNODALE RECONCILIATIO ET PAENITENTIA DE JEAN-PAUL II No 77

4. EXHORTATION APOSTOLIQUE POST-SYNODALE RECONCILIATIO ET PAENITENTIA DE JEAN-PAUL II No 72

Ordinations sacerdotales à



Abbé Hervé Thierry EFOUMENA NDJANA

Né le 20 juin 1987 à Minkama
Paroisse d'origine : **St Jean Paul II de Minkama**

Paroisse d'attache : **Ste Marie Mère de Dieu d'Obala**

Formation sacerdotale :

- Philosophie : John Paul II major seminary Bachuo-Ntai (Mamfe)
- Théologie : Grand Séminaire St Thomas d'Aquin de Bambui

Devise : « *Remets tes affaires à l'éternel, et tes pensées seront accomplies* » (Prov. 16:3)



Abbé Alexis DJONYANG

Né le 23 mai 1988 à Camuco
Paroisse d'origine : **Notre Dame de l'Assomption de Doukoula (Extrême-Nord)**

Paroisse d'attache : **St Marc de Nkoteng**
Stage diaconal : **Paroisse Marie mère de Dieu d'Obala.**

Formation sacerdotale :

- Philosophie : Grand Séminaire Marie Reine des Apôtres d'Otélé
- Théologie : Grand Séminaire Notre Dame de l'Immaculée Conception de Nkolbisson

Devise : « *Béni soit l'homme qui met sa confiance dans le Seigneur dont le Seigneur est l'espoir* », Jr 17,7-8



Abbé Florentin Benjamin NDZOMO MVOGO

Né le 24 octobre 1986 à Nkolmebanga
Paroisse d'origine : **St Matthieu de Nkolmebanga**

Paroisse d'attache : **St Vincent Pallotti de Nlongkak**

Stage diaconal : **Paroisse Précieux sang de Mvom-Nnam.**

Formation sacerdotale:

- Philosophie : Centre St Augustin de Dakar, Sénégal
- Théologie : Grand Séminaire St Paul VI Douala

Devise : « *Tu m'as appelé, me voici (...)* Parle ton serviteur écoute » 1 Samuel 3, 8, 10



Abbé Albert DEBELL KEDE

Né le 02 octobre 1991 à Obala
Paroisse d'origine : **St Jean-Paul II de Minkama**

Paroisse d'attache : **Marie Mère de Dieu d'Obala**

Stage diaconal : **Collège Ste Thérèse de Mva'a et Paroisse Ste Thérèse de l'Enfant Jésus d'EBUG-Si**

Formation sacerdotale :

- Philosophie : Grand Séminaire Marie Reine des Apôtres d'Otélé
- Théologie : Grand Séminaire Notre Dame de l'Immaculée Conception de Nkolbisson

Devise : « *Ce qui dans le monde est petit, ce que l'on méprise et ce qui n'est rien du tout. Voilà ce que Dieu a choisi* » 1Co1,28



Abbé Élisée NDONGO BESSALA

Né le 21 décembre 1997 à Nkoteng
Paroisse d'origine : **St Jean Baptiste de Nkol-sele**

Paroisse d'attache : **St Marc de Nkoteng**
Stage diaconal : **Paroisses Sts Paul et Pierre de Nsem et Mekon II**

Formation sacerdotale :

- Philosophie : Grand Séminaire Marie Reine des Apôtres d'Otélé
- Théologie : Grand Séminaire Notre Dame de l'Immaculée Conception de Nkolbisson

Devise : « *Va ! Toi aussi fais de même* » Lc 10,37



Abbé Charles ATANGANA OTTOU

Né le 21 février 1985 à Akonolinga
Paroisse d'origine : **Marie Refuge des Pécheurs de Tiga.**

Paroisse d'Attache : **Marie Auxiliatrice de Mimboman**

Stage diaconal : **Paroisse Marie Reine des Apôtres de Nkom-assi**

Formation sacerdotale :

- Philosophie : Grand Séminaire Marie Reine des Apôtres d'Otélé
- Théologie : Grand Séminaire Notre Dame de l'Immaculée Conception de Nkolbisson.

Devise : « *Le Fils de l'homme n'est pas venu pour être servi, mais pour servir et donner sa vie en rançon pour la multitude* » Mt 20, 28.

Nkometou le 22 avril 2022



Abbé Serge Paulin EVENGA NGAH

Né le 07 octobre 1990 à Bafia
 Paroisse d'origine : **Ste Thérèse de l'Enfant Jésus d'Ebougsi**
 Paroisse d'attache : **St Tobie de Monatéle**
 Stage diaconal : **Paroisse Ste Anne d'Efok**
Formation sacerdotale :
 - Philosophie : Grand Séminaire Marie Reine des Apôtres d'Otéle
 - Théologie : Faculdade Canção Nova - Brésil
 Devise : « *Demeurez dans mon amour* »
Jn 15,9



Abbé Joseph Serge EMVOUDOU AKOMO

Né le 09 juillet 1989 à Tala.
 Paroisse d'origine : **Immaculée conception d'Elig-Mfomo**
 Paroisse d'attache : **Marie mère admirable de Nkometou**
 Stage diaconal : **Paroisse Ste Thérèse de l'Enfant Jésus de Koudandeng**
Formation sacerdotale :
 - Philosophie : Université de Ngoa Ekele et grand séminaire Paul VI de Kouékong
 - Théologie : Grand séminaire Notre Dame de l'Espérance de Bertoua
 Devise : « *Ne nous laissons pas de faire le bien ; car nous moissonnerons au temps convenable, si nous ne nous relâchons pas* » Ga 6, 9



Abbé André Armand ESSOSSO

Né le 23 Janvier 1989 à Nkomotou II.
 Paroisse d'origine : **Marie Mère Admirable de Nkometou**
 Stage diaconal : **Paroisse Cathédrale Notre Dame du Mt Carmel d'Obala**
Formation sacerdotale :
 - Philosophie : Grand Séminaire Marie Reine des Apôtres d'Otéle
 - Théologie : Grand Séminaire Saint Paul VI Théologat de Douala
 Devise : « *Femme, voici ton fils* »
Jn 19, 26.



Abbé Rodrigue NGOK BESSALA

Né le 24 février 1985
 Paroisse d'origine : **St Michel de Nanga Eboko**
 Paroisse d'attache : **St Michel de Nanga Eboko**
 Stage diaconal : **Paroisse Marie Mère Admirable de Nkometou**
Formation sacerdotale :
 - Philosophie : Grand Séminaire Marie Reine des Apôtres d'Otéle
 - Théologie : Faculdade Canção Nova - Brésil
 Devise : « *Daigne me faire connaître tes voies pour que je te connaisse et que je trouve grâce à tes yeux* »
Exode 33,13b

Les futurs ordonnés et leur famille
 à l'occasion de leur traditionnelle retraite à l'évêché d'Obala.
 11 mars 2022



Recollection des donateurs : 2nde édition

Dimanche 03 avril 2022, les donateurs du projet Cathédrale se sont retrouvés dans la salle polyvalente de l'évêché à l'occasion de la 2nde édition de leur recollection de Carême. L'occasion de prier et d'échanger autour du projet de construction de la cathédrale Notre Dame du Mont Carmel d'Obala.



« Ne nous laissons pas de faire le bien en ce temps favorable »



Rendez-vous le 5^{ème} dimanche de Carême 2023 !

Le thème de la journée s'inspirait du message de Carême 2022 du Pape François : « *Ne nous laissons pas de faire le bien, car, le moment venu, nous récolterons, si nous ne perdons pas courage. Ainsi donc, lorsque nous en avons l'occasion, travaillons au bien de tous.* » (Gal 6, 9-10a). Cette journée de ressourcement spirituel a été marquée par un enseignement, un exercice de Lectio Divina sur les textes du jour, des confessions et une mise au point sur les travaux, ainsi qu'une messe d'action de grâce présidée par le Père Evêque.

« Ne nous laissons pas de faire le bien en ce temps favorable »

C'est en suivant cette ligne de pensée tracée par le Saint Père que le pasteur propre du Diocèse d'Obala a invité les donateurs à redoubler d'efforts dans la prière, le jeûne, la pénitence et le partage

pour mieux vivre leur foi. Cette dernière consiste à considérer le carême comme une grande retraite qui est un kairós, c'est-à-dire un temps propice pour semer en vue d'une récolte. C'est une occasion donnée au chrétien, non seulement de se défaire de la tiédeur mais également d'éviter d'axer sa vie sur la cupidité, l'orgueil, le désir de posséder, d'accumuler et de consommer au détriment de l'esprit de l'évangile. Le carême nous invite à changer de mentalité en travaillant en étroite collaboration avec le Maître. En suivant donc l'exhortation du souverain pontife, le Père évêque a invité les participants à ne pas se laisser dans la prière, l'écoute de la parole de Dieu, l'aide à apporter aux pauvres, la lutte contre le mal en eux-mêmes et autour d'eux. L'enseignement s'est conclu par un exercice pra-

tique de Lectio Divina, exercice qui a permis aux uns et aux autres de mieux entrer dans l'intelligence des Écritures de la messe du jour.

Le point sur les travaux et le recensement des nouvelles idées

Un bilan sur la première phase des travaux effectués jusqu'ici a ensuite été dressé. L'abbé Jules Marie BIALO, recteur de la Cathédrale, a tenu à préciser notamment la finalisation des études architecturales et d'ingénierie. Si, sur le terrain, les travaux semblent être aux arrêts, il est important d'informer l'opinion que l'équipe technique du Projet est à pied d'œuvre. Par ailleurs, une veillée mariale dédiée au projet Cathédrale est organisée tous les mois chaque deuxième jeudi sur le site.

Puis, le Vicaire Général N°2, Mgr Luc ONAMBELE, a annoncé aux donateurs la mise sur pied par le Père Evêque d'un comité de pilotage composé de membres du clergé et de laïcs dont la mission est de susciter l'adhésion de tous les fils et filles du Diocèse d'Obala autour du projet Cathédrale. C'est à sa demande que les donateurs ont ensuite fait des propositions au sujet de cette mobilisation tous azimuts que le comité souhaite susciter. Les participants ont également été invités à donner leur avis sur le management actuel du projet, les travaux, la communication, en proposant des stratégies pour leur amélioration. Ces suggestions seront utiles pour peaufiner et poursuivre soit la campagne de sensibilisation, soit les travaux en eux-mêmes.

La matinée s'est achevée par une messe pontificale qu'a présidée Mgr Sosthène Léopold Bayemi. Au cours de sa prédication, ce dernier n'a pas manqué d'invoquer pour chacun l'Esprit Saint afin qu'Il les renouvelle dans son amour. Au terme de la célébration, le Vicaire Général n°2 et président du comité de pilotage susmentionné, a remercié les contributeurs présents d'être venus et a annoncé que, chaque année, le 5^{ème} dimanche de Carême serait désormais consacré à la recollection des donateurs du projet Cathédrale. Le rendez-vous est donc pris pour la prochaine édition en 2023.

Célébration de la journée internationale de la femme

Les Paroisses du Diocèse ont fêté le 08 mars en organisant des activités se déroulant parfois sur plusieurs jours : enseignements, tables rondes, épreuves sportives, jeux concours, manifestations culturelles ... les initiatives ont fleuri pour célébrer les femmes.

Ste Thérèse de l'Enfant Jésus de Koudandeng



Match de foot féminin.
08 mars 2022.

St Marc de Nkoteng



Election Miss paroissiale.
08 mars 2022.

Saint Tobie de Monatéle



Sketch, poèmes, acapella.
13 mars 2022.

Ste Brigitte d'Emana



Rencontre des catéchistes de la zone d'Obala.
09 mars 2022.

St Joseph de Nkol Assa



3^{ème} réunion annuelle de la zone pastorale d'Evodoula. 09 mars 2022.

St Esprit d'Okola



Récolletion de la confrérie Sainte Marie Madeleine. 10 mars 2022.

Immaculée Conception de Nkolvé



Visite pastorale.
11-13 mars 2022.

Ste Thérèse de l'Enfant Jésus de Koudandeng



Animation du Cop'Monde.
13 mars 2022.

St Dominique et Ste Régine de Mbélé



Catéchèse sur les 3 « P ».
16 mars 2022

St Michel de Nanga Eboko



Catéchèse du Père Evêque : "Vivre sa foi dans la charité à travers les 5 axes pastoraux". 22 mars 2022.

Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus d'Ebougsi



4^{ème} réunion de la zone pastorale d'Okola.
23 mars 2022.

St Conrad de Nkolebassimbi



Visite pastorale.
25-27 mars 2022.

Comment donner un visage missionnaire à nos paroisses ?

L'une des recommandations phares que le Christ laisse à ses disciples est d'annoncer son Evangile aux quatre coins de la terre, de faire connaître l'amour de Dieu et son projet de Salut à tous les Hommes. Cette mission est celle de l'Eglise aujourd'hui. Pour la mener, cette dernière est organisée en différentes structures parmi lesquelles la paroisse. Mais, dans notre diocèse aujourd'hui, nos paroisses sont-elles encore des lieux où l'on fait l'expérience de Dieu, où l'on touche du doigt Son amour, ou encore des lieux où on apprend à Le connaître ? Si tel n'est pas le cas, comment faire pour redonner un visage missionnaire à nos paroisses ?

Par Para Ibori



Quasi Paroisse de Mbélé : L'abbé Christian partage une partie de foot avec le club 2.0 avant la messe dominicale

La mission de la paroisse

A l'origine, la paroisse naît comme une forme de communauté chrétienne capable de communiquer et de faire grandir la foi dans le cœur des Hommes. A travers elle, Dieu et son Evangile se rapprochent d'eux. La paroisse est une structure qui se veut proche de tous, ouverte à tous, pour favoriser et faciliter la connaissance de Dieu et de sa Parole.

Ainsi, il ne s'agit pas uniquement d'accompagner les chrétiens déjà engagés ou déjà acquis à la cause de l'Evangile. Le renouveau missionnaire nous invite à nous tourner également vers ceux qui, jusque-là, restaient en marge de la paroisse, en leur proposant des activités les amenant, eux-aussi, à connaître Dieu. « J'ai encore d'autres brebis, qui ne sont pas de cet enclos : celles-là aussi, il faut que je les conduise. Elles écouteront ma voix : il y aura un seul troupeau et un seul pasteur » (Jean 10, 16). C'est aussi cela la mission de la paroisse : attirer chaque jour à Dieu de nouveaux fidèles.

Or, force est de constater que les effectifs dans nos églises connaissent une baisse considérable, que les activités paroissiales ne mobilisent plus assez de monde, en un mot, que nos paroisses ne sont plus de grands pôles d'attraction comme c'était encore le cas il y a quelques décennies. Même si cette situation peut s'expliquer par plusieurs raisons, il y a peut-être aussi quelque chose à revoir dans notre façon d'être une paroisse, de vivre la paroisse, de penser et d'organiser la paroisse.

« L'Eglise en sortie »

La méthode d'évangélisation que le Pape François nous recommande est ce qu'il appelle « l'Eglise en sortie ». Ce mouvement de « sortie » est à comprendre à deux niveaux.

Il s'agit d'abord, au sens propre, de sortir des presbytères et des chapelles pour aller à la rencontre de nos frères, les rejoindre dans leurs cadres de vie pour leur annoncer l'Evangile. Il est donc question de ne plus concentrer l'essentiel de nos activités dans nos enceintes et nos églises, il faut les exporter dans les villages, dans les lieux de grands rassemblements. En procédant ainsi l'on touche plus de monde. C'est ainsi qu'a été lancé, en 2020, le projet d'aréopages dans le Diocèse d'Obala, qui consiste à créer et à faire connaître les nouveaux lieux de rassemblements des chrétiens. A titre d'exemple, on peut citer le marché central d'Obala où une messe est célébrée chaque mois.

Le mouvement de sortie du Pape est aussi à comprendre au sens figuré : les pasteurs sont appelés à être créatifs et à s'affranchir des vieilles méthodes pastorales. Par exemple, en ne se limitant pas à célébrer les

messes en paroisse ou à recevoir les chrétiens dans leur bureau.

Evangéliser c'est connaître l'autre, ses besoins, ses peurs, ses aspirations, ses problèmes, et ensuite puiser dans l'Evangile, dans les sacrements et dans la spiritualité chrétienne des éléments qui peuvent l'aider à améliorer son quotidien. Ainsi, pour attirer plus de monde, les activités pastorales doivent être pensées de manière à répondre à des besoins réels. L'esprit de la nouvelle évangélisation suggère que ces activités présentent Dieu sous tous ses visages. Dieu est amour : que dans nos activités, les fidèles puissent voir l'amour ; Dieu est accueil : que dans nos activités l'on puisse voir l'ouverture et l'attention aux pauvres ; etc. C'est ce Dieu que nous devons communiquer et rendre présent à travers nos paroisses missionnaires.

Le mois prochain, nous évoquerons les activités qui peuvent permettre à nos communautés de faire concrètement l'expérience de Dieu et de vivre l'Evangile, notamment dans le cadre de l'animation des CEV.

L'évangélisation : l'affaire de tous

Notre Diocèse est engagé, avec l'Eglise universelle, dans une démarche synodale. De fait, il devient urgent de mettre fin à l'idée largement répandue selon laquelle la paroisse et sa mission d'évangélisation sont l'affaire du seul clergé. Pour faire connaître l'Evangile à tous les Hommes, l'Eglise a besoin de tous ses fils et filles, chacun dans le rôle que lui confère son statut et selon ses charismes. Ce n'est qu'en impliquant les laïcs dans la vie et les activités de la paroisse que la Bonne Nouvelle pourra se diffuser largement. Il est primordial que toutes les instances paroissiales qui donnent de la place aux laïcs leur permettent véritablement de s'exprimer et d'apporter leur contribution à la vie paroissiale.

Vers l'exercice de la synodalité (suite)

Au fil des chroniques, notre réflexion a pour but de faciliter la compréhension de la synodalité vers laquelle notre Eglise particulière chemine, engagée derrière le Pape, et qui apparaît comme la voie à privilégier pour accomplir la mission que le Christ nous a confiée. En ce mois d'avril, nous essaierons de comprendre comment la synodalité se vit dans les figures institutionnelles et quelles sont les conditions d'une pratique synodale au sein de ces figures structurées et structurantes.

Par Mgr Sosthène Léopold BAYEMI

Si la synodalité appelle des attitudes et des comportements concrets dans tous les cheminement en Église, elle se met aussi en œuvre dans des figures institutionnelles précises qui font partie de l'organisation du gouvernement de l'Eglise locale. Au niveau diocésain, la première forme institutionnelle est le Synode diocésain, avec le déroulement organique des étapes de consultation, d'études en équipes diversifiées, de recommandations et de délibérations en assemblée plénière. Viennent ensuite le conseil presbytéral et le conseil pastoral diocésain, qui ont leur législation propre. Certains diocèses dans le monde sont aussi dotés d'une Assemblée de l'Eglise locale permanente. Au niveau des paroisses, les principales instances sont le Conseil pastoral paroissial et le Conseil pour les affaires économiques. On peut également nommer les conseils zonaux ou encore, dans certains endroits, la gestion en réseaux. Sur un plan moins formel, on connaît les multiples commissions, comités et groupes de travail, tant au niveau paroissial que diocésain.

Ces espaces d'expression sont autant d'occasions données à chacun de participer en synodalité à la vie de l'Église, sous réserve que plusieurs conditions soient respectées :

Le droit égal de chacun à la prise de parole. Toutes les personnes qui sont convoquées pour prendre part au gouvernement pastoral de l'Eglise locale ont un égal droit de parole. La libre prise de parole comporte la libre discussion des affaires qui les concernent et qui concernent un secteur d'animation, une paroisse ou l'ensemble de l'Eglise locale. La pleine participation implique que ces personnes participent à l'examen des différents sujets, à l'expression d'opinion, à la délibération et au processus de décision. On entendra la pluralité

des avis et des propositions et on reconnaîtra l'opportunité des négociations. On doit éviter de disposer trop vite des prises de position minoritaires, des objections et des désaccords, en les interrompant inconsidérément ou en les écrasant par un vote. Les règles de la démocratie acceptent le cinquante pour cent plus un. Mais, quand il s'agit de l'exercice en commun de la responsabilité, la règle est de tendre au consensus autant que possible. Par ailleurs, le consensus n'est pas l'unanimité.

Le droit à l'information et à la formation. Pour être à l'aise dans les conseils, les groupes de travail ou les assemblées, et y jouer efficacement leur rôle, les membres ont droit à l'information. Information sur l'état de la situation, les problèmes, les besoins, l'éventail des solutions possibles, les conditions de réalisation. Ils ont aussi droit à la formation. Il est souvent nécessaire de s'éclairer de compétences d'« experts ». Mais, la compétence des uns dans les domaines théologique, pastoral ou juridique peut impressionner les autres qui, mal à l'aise, peuvent être enclins à laisser ces « experts » tout dire et tout décider. De fait, le subtil monopole de la compétence est un travers qui guette aussi les « permanents » de la pastorale, ordonnés et laïcs. Il faut faire en sorte que l'expérience différente des membres, qu'elle soit séculière ou religieuse, puisse s'exprimer. Autrement, pourquoi les convoquer ? Et comment l'Eglise, communauté des croyants, va-t-elle incarner sa pastorale, être missionnaire dans le

monde ? Il faut donc une réelle pratique de communication entre les acteurs. Il peut être nécessaire d'ouvrir des débats sur les grands enjeux humains, sociaux et ecclésiaux. Il faut veiller à ne pas économiser les temps d'étude et d'évaluation avec l'aide de ressources extérieures au besoin. On arrivera ainsi à une solide pratique de discernement communautaire, en étant attentif non seulement au sens évangélique mais aussi aux signes des temps dans les conditions réelles du monde actuel.

Le droit à une participation active et intelligente de tous dans la vie de l'Eglise. Le concile Vatican II invitait avec insistance les fidèles à une participation active et intelligente dans toute la vie de l'Eglise. Cela ressemble autant à un devoir qu'à un droit. L'Eglise ne peut se passer de l'implication généreuse et éclairée des hommes et des femmes qui accomplissent, dans leurs milieux de vie respectifs, la mission de toute l'Eglise. Bien souvent, ces personnes connaissent mieux que les pasteurs les problèmes de la paroisse, les humeurs variables des membres de la communauté, les enjeux sociaux, économiques, culturels, politiques, relationnels de certains projets ecclésiaux. Parmi ces hommes et ces femmes se trouvent des responsables désignés pour accomplir des tâches de gestion de la vie pastorale, qui ont un devoir de compétence professionnelle dans l'accomplissement de leur mission. Leur contribution à la vie de l'Eglise prend une importance considérable.

Dans les conseils et les groupes de travail, le pasteur est appelé à laisser agir le charisme de son ordination : ne pas perdre de vue le souci pastoral, n'oublier personne, surtout les plus petits, faire en sorte que le groupe exerce son discernement dans l'Esprit et qu'il puisse dégager la décision la plus pertinente (cf. Thessaloniens 5, 21 ; Jean 4, 1). Il devra parfois empêcher qu'on ne s'aventure sur la tangente des particularismes ou de positions inacceptables pour l'Eglise. Il doit aider la communauté à discerner les charismes de ses membres et à les mettre en valeur (Éphésiens 4, 11-13).

A la découverte de la Paroisse de St Michel de Lobo

Comme chaque mois, Nkul Mvamba vous propose de partir à la découverte d'une paroisse du Diocèse d'Obala. Ce mois-ci, cap au sud pour découvrir St Michel de Lobo.

Par Déflorine Nicole NGAH



L'église paroissiale, en attente d'un coup de peinture.

La genèse

Au commencement, Lobo n'était qu'un poste central de la paroisse St Pierre Claver de Nlong et les chrétiens devaient parcourir des kilomètres à pied pour y assister aux messes dominicales, ou à Mefomo, ou encore à Akok. Mgr Jean Zoa, ayant le souci de cultiver une pastorale de proximité dans son Diocèse, décida d'y ériger une paroisse en 1985. Il confia la paroisse au missionnaire allemand, l'abbé Freddy Kieffer, d'heureuse mémoire, qu'il nomma curé. Ce dernier plaça la paroisse sous le patronage de St Michel Archange afin que le chef de la milice céleste soit toujours son protecteur.

En 1987, le Diocèse d'Obala fut créé par division de l'archidiocèse de Yaoundé, avec pour évêque Mgr Jérôme Owono Mimboe de vénérée mémoire. Il fut décidé que la jeune paroisse lui serait rattaché.

Une population hétérogène

La paroisse St Michel de Lobo, se situant à la frontière du diocèse d'Obala, du diocèse d'Eseka et de l'archidiocèse de Yaoundé, accueille une population hétérogène, constituée de chrétiens appartenant à différentes tribus. Au sein des 4 postes centraux et des 13 Communautés ecclésiastiques vivantes (CEV) qui constituent la paroisse, cohabitent ainsi des Bassa, des Eton, des Ewondo et même des anglophones. Un véritable melting pot qui constitue un défi à part entière pour l'actuel curé, l'abbé Serge Denis BOKO EKANGA.

Pour rester proche de ses fidèles et mener à bien la mission d'évangélisation qui lui est confiée, ce dernier célèbre les messes en plusieurs langues : français, anglais, eton, et ewondo.

Les curés de Lobo

La paroisse de Lobo, depuis sa création, a connu sept curés : l'abbé Freddy Kieffer, l'abbé Michel TANG OBOUGOU, l'abbé Angelbert AYIDA, l'abbé Donatien NKADA, l'abbé Théodore Léandre NDIE, l'abbé Jean Arnaud EWOUNDJA EFOUBA, l'abbé Donatien AYISSI MVOGO et l'abbé Serge Denis BOKO EKANGA qui est installé comme curé de Lobo depuis le 14 juillet 2021.

Les défis de l'équipe pastorale

Sa proximité avec Yaoundé et sa facilité d'accès font de Lobo un fort bassin de population et le nombre d'habitants ne cesse de croître. Pour le curé qui fait face à cette explosion démographique, la construction d'une école catholique et d'un centre de santé serait un atout pour l'évangélisation. A son niveau, et malgré le peu de moyens dont il dispose, il œuvre pour le développement local en s'investissant dans la réhabilitation des infrastructures paroissiales, conformément au 5ème axe pastoral du Diocèse.

L'abbé Serge Denis est arrivé à St Michel de Lobo le 14 juillet 2021. Ces huit mois lui ont déjà permis d'apporter sa touche per-

sonnelle à la paroisse en faisant peindre une grande fresque derrière l'autel de la chapelle. L'abbé Serge Denis nous la décrit en ces termes : « elle représente le Christ ressuscité accompagné de sa mère, en même temps que le Christ Roi de l'univers entouré par des anges. Les rois mages à genoux lui offrent leurs présents ».

La fresque constitue une première étape dans l'embellissement de l'église paroissiale et du presbytère, mais le projet n'est pas encore achevé faute de moyens. « Le technicien nous a donné un devis pour le matériel et la main d'œuvre qui atteint la somme de 530 000 FCFA (cinq cent trente mille frs) pour achever les travaux. Nos paroissiens étant pauvres, nous invitons toutes les âmes de bonne volonté de nous accompagner, ne serait-ce qu'en nous donnant un seau de peinture », nous confie le curé. La modernisation de la paroisse est aussi une préoccupation de l'équipe pastorale, qui espère que l'effort de Carême permettra de récolter suffisamment de fonds pour construire des toilettes modernes.

Dans ce contexte de pauvreté et dans la dynamique du 4ème axe pastoral (travailler pour l'autonomie financière à travers la création d'activités génératrices de revenus et une gestion rationnelle et responsable), la recherche de l'autonomie financière constitue également un challenge. Ayant constaté que les terres sont peu fertiles dans leur village, le curé et son équipe ont fait une croix sur l'agriculture et souhaitent monter un autre type d'AGR autour de l'élevage des porcs et des poulets.



Christ est vivant !

Retour de la grippe aviaire : les éleveurs sont-ils menacés ?

Cinq ans après avoir frappé le Cameroun, la grippe aviaire a refait surface avec des nouveaux cas enregistré à l'ouest, zone à risque car elle représente le plus grand bassin de production avicole du pays. Les éleveurs sont-ils menacés ?

Par **Abbé Donard Espoir ADIA A MBATHONGA, entrepreneur agropastoral, PAII ISAGO**

La grippe aviaire : caractéristiques, symptômes et modes de transmission

La grippe est une infection respiratoire aiguë et contagieuse due aux virus influenza, dont il existe trois types : le A, le B et le C. La grippe aviaire quant à elle est une maladie virale causée par le virus de type A, en particulier par les sous-types H5, H7 et H9 qui sévit chez les oiseaux et dont le taux de mortalité est très élevé chez les oiseaux d'élevage (poulet, oies, etc.). Cette dernière est classée au rang des zoonoses car la transmission du virus se fait également de l'animal à l'Homme.

De façon générale, les premiers symptômes apparaissent entre deux à huit jours et sont similaires à ceux de la grippe commune : toux, fièvre, maux de gorge, douleurs musculaires, maux de tête et essoufflement. La poule atteinte de cette maladie voit ses performances en matière de ponte diminuer progressivement jusqu'à la mort.

Le virus de la grippe aviaire se transmet entre les oiseaux par contamination aérienne, par contact direct des sécrétions respiratoires ou des matières fécales des animaux contaminés, ou indirectement, par exposition à des matières contaminées (eau, nourriture...).

Contrôle des risques et traitement

Il n'existe pas de vaccin contre la grippe aviaire. La lutte contre la maladie tient essentiellement aux mesures de prévention mises en place en amont et au contrôle des risques :

- Informer le personnel de l'existence d'un danger
- Réaliser des enquêtes épidémiologiques afin de cibler les populations les plus exposées et mettre en place des mesures de sécurité spécifiques au sein de ces populations.
- Respecter les règles d'hygiène. Il s'agit à la fois de l'hygiène d'élevage (ne pas mélanger les lots, éviter le contact avec des animaux importés dont on ignore l'origine et le statut, etc.) et de l'hygiène



La production avicole, une source de revenus majeure au Cameroun.

du personnel (se laver les mains après avoir été en contact avec les animaux, porter des bottes, mettre des gants et porter un masque respiratoire adapté, etc.)

Des mesures offensives doivent être mises en place lors de l'apparition d'un danger, notamment lors d'épidémies. Lorsqu'un foyer animal est identifié, une mise en quarantaine stricte précède l'abattage des animaux potentiellement exposés. Des procédures de décontamination du matériel utilisé sont également appliquées afin d'éviter une contamination entre fermes.

Le retour de la grippe aviaire au Cameroun ?

En Janvier 2022, plusieurs cas de grippe aviaire ont été déclarés à l'Ouest. En se référant aux mesures édictées par l'OMS et dans le souci de limiter la propagation de cette maladie à forte virulence, le délégué régional du ministère de l'élevage, des pêches et des industries animales (MINEPIA) de la région de l'Ouest a signé une note de service le 05 février 2022. Cette dernière interdit formellement les transactions interurbaines de la volaille.

Suite à la parution de cette note, le ministre en charge de l'Élevage, le Dr Taïga, a signé à son tour un arrêté instituant des mesures pour limiter la propagation au reste du territoire national : mettre en œuvre des opérations d'abattage sani-

taire d'urgence dans les foyers identifiés ; détruire par incinération et enfouissement les animaux se trouvant dans les foyers identifiés sous contrôle des responsables des services vétérinaires et avec l'appui des forces de maintien l'ordre ; renforcer la bio sécurité autour des fermes grâce à des opérations de désinfection.

Le 06 février 2022, des abattages systématiques ont aussitôt commencé. Mais, malgré les dispositions prises pour éviter la propagation de la maladie, certains éleveurs en péril se sont mis à commercialiser les sous-produits comme la fiente, qui fait partie des sources de transmission. Pour renforcer encore le dispositif de lutte, le gouverneur de la région, Awa Fonka Augustine, a signé le 18 février 2022, un ensemble d'arrêtés instituant des mesures urgentes de prévention. En plus des mesures convergeant vers celles du MINEPIA, il a été institué que le transport des volailles et des produits d'élevage avicole destinés au marché devait se faire à bord des véhicules aménagés à cet effet et agréés par le délégué régional.

Ainsi, s'il y a effectivement présence de la grippe aviaire à l'Ouest, des mesures sanitaires et de biosécurité sont prises par les autorités compétentes pour éviter la propagation de cette pathologie dans le triangle national.

Les caisses de développement : une opportunité pour les populations du Diocèse d'Obala

Mgr Sosthène Léopold BAYEMI, évêque du Diocèse d'Obala, encourage les associations chrétiennes à œuvrer pour l'amélioration des conditions de vie matérielles de leurs membres, en plus de l'accompagnement spirituel qui constitue leur première mission. Il leur a donc été demandé de mettre sur pieds des activités génératrices de revenus (AGR). Cependant, la réalisation de ces dernières nécessite, entre autres, un capital d'investissement. Dans un contexte économique et social fragile, les caisses de développement représentent une véritable opportunité à saisir pour mobiliser ce capital de départ.

Par Abbé Nestor NTIGA



Comment lutter efficacement et durablement contre la pauvreté sur le territoire du Diocèse ?
Séance de travail organisée par le CODAS-CARITAS le 27 octobre 2021, à Efok.

Contexte et justification

Les populations du Diocèse d'Obala, rurales à plus de 90%, vivent principalement de l'agriculture, de l'élevage, et d'autres activités économiques telles que le commerce, le transport, la pêche, l'artisanat, etc. Cependant, la productivité de ces activités est très basse. Ceci est dû à plusieurs facteurs, entre autres :

- **les activités économiques sont pour la plupart de petites dimensions.** Elles servent généralement à subvenir uniquement aux besoins des individus et des familles. En conséquence, leur productivité ne peut être que limitée et, partant, loin de déclencher une nette amélioration des conditions de vie ;
- **la carence des entreprises ou associations de développement** (groupes d'initiatives communes, coopératives, unions et fédérations des coopératives, associations d'entraide, etc.), qui constitue un frein à la croissance économique locale ;
- **le manque de diffusion des techniques de production modernes** (nouvelles technologies), plus efficaces et plus efficientes face à la carence des ressources disponibles ;
- **l'insuffisance des ressources financières**, ou du moins d'un capital susceptible de favoriser une production de

masse. Pour atteindre cette dernière, les populations rurales en général, et donc aussi celles de notre Diocèse, bénéficient le plus souvent de subventions. Une alternative à celles-ci est soit l'épargne soit le crédit. Malheureusement, leurs faibles revenus ne leur permettent pas toujours ni d'épargner suffisamment pour des activités à grande échelle, ni d'accéder au crédit par manque de garanties fiables et stables.

Pour que nos populations sortent réellement de la pauvreté, il est donc nécessaire, qu'en plus des aides reçues, elles promeuvent des associations de développement. Au sein de ces associations, la constitution d'une caisse de développement permettrait de mobiliser l'épargne des membres pour la constitution d'un capital nécessaire à la réalisation des projets émergents ou à grande échelle.

Importance des caisses de développement

De fait, l'on pense que l'institution des caisses de développement dans les paroisses et les zones pastorales, au travers des confréries et associations, pourrait éveiller la conscience des fidèles engagés dans ces dernières, et les encourager à épargner en vue de la création des AGR. Par ailleurs, les caisses de développement pourraient aussi, à travers les AGR mises

sur pied, favoriser l'autonomie économique et financière de leurs structures d'encadrement, à savoir les paroisses et les zones, en plus de profiter aux membres des confréries et associations eux-mêmes.

De l'AGR à la coopérative paroissiale ou zonale

Dans le but de promouvoir des projets émergents capables d'améliorer les conditions de vie des populations, il est nécessaire, disait Mgr Jean ZOA, de vénérable mémoire, de s'organiser solidairement. Un des lieux d'expression de ladite solidarité est l'institution des caisses de développement dans les paroisses et les zones pastorales. Celles-ci ont l'avantage de mobiliser l'épargne individuelle et collective, et de constituer un fond commun qui servirait à la réalisation des AGR aux niveaux paroissial et zonal. De façon concrète, les fonds collectés pourraient être utilisés dans la mise sur pied des chaînes de valeurs aux niveaux paroissial et zonal, où chaque confrérie ou association paroissiale (pour une chaîne de valeurs paroissiale), ou alors chaque paroisse (pour une chaîne de valeurs zonale), se spécialiserait dans un maillon de la chaîne de valeurs : recherche, production, transformation, logistique, commercialisation. Dans cette optique, la caisse de développement, en plus de mobiliser l'épargne individuelle et collective, permettrait aux paroisses, confréries et associations d'accéder plus ou moins aisément au crédit pour la réalisation des activités intervenant dans la chaîne de valeurs promue au niveau paroissial ou zonal.

Cependant, pour plus d'efficacité, ce modèle de développement a besoin d'un cadre de contrôle formellement constitué et juridiquement reconnu, à savoir la coopérative paroissiale ou zonale. Cette dernière permettrait, entre autres avantages, la promotion et la sécurisation des caisses de développement, qui constitueraient une garantie pour la réalisation de activités génératrices de revenus aux niveaux paroissial et zonal.

Le mystère du lavement des pieds

Premier jour du Triduum Pascal, le Jeudi Saint commémore la Cène. Lors de ce repas qui l'introduit définitivement dans le mystère de sa mort, le Christ, sans crier gare, verse de l'eau dans un bassin et se met à laver les pieds de ses disciples. Ce geste inattendu a introduit dans les rites liturgiques du Jeudi Saint un moment fort. Celui du lavement des pieds. Au-delà du rituel, ce geste simple manifeste un modèle pastoral qui puise son origine au cœur même du mystère de l'incarnation.

Par **Abbé André Bernard NGOMA**

Un humble service réservé aux esclaves

Le lavement des pieds est une habitude qui était déjà présente dans plusieurs cultures anciennes. Compte tenu de l'état des routes très souvent poussiéreuses et des moyens de transport précaires de l'époque, l'un des signes d'hospitalité était d'offrir aux invités la possibilité de se nettoyer les pieds avant de prendre un repas et de s'asseoir en assemblée. Ce geste d'hospitalité était, généralement, un humble service réservé aux esclaves. Dans l'antiquité grecque par exemple, lorsque le maître de maison entraînait chez lui ou qu'il recevait des invités, c'est son esclave qui devait s'acquitter de cette tâche. Cette pratique est également attestée dans la Rome antique et dans l'ancien testament. Dans le livre de Samuel (1S 25, 41), lorsque Abigaï apprend que le roi David veut l'épouser, elle répond : « *voici que ta servante soit comme une esclave pour laver les pieds des serviteurs de mon Seigneur* ». Dans le respect de cette tradition, ce serait donc aux disciples de laver les pieds de leur maître Jésus ; et non l'inverse.

Un geste qui manifeste la divinité de Jésus

« *Avant la fête de la Pâque, Jésus, sachant que son heure était venue de passer de ce monde vers le Père, ayant aimé les siens qui étaient dans le monde, les aima jusqu'à la fin. Au cours d'un repas, (...), il se lève de table, dépose ses vêtements, et prenant un linge, il s'en ceignit. Puis il met de l'eau dans un bassin et il commença à laver les pieds des disciples et à les essuyer avec le linge dont il était ceint.* » (Jn 13 1-5) Si les autres évangélistes offrent des récits de l'institution de l'Eucharistie, Saint Jean, en parlant de la Cène, met plutôt en valeur ce geste inouï de Jésus. Un geste simple qui s'inscrit pourtant dans la logique de l'incarnation.

Dieu aime sa créature, l'Homme ; il l'aime même dans sa chute et ne l'abandonne pas à lui-même. Il dépose les habits de sa gloire divine et revêt les vêtements



« Il commença à laver les pieds des disciples et à les essuyer avec le linge dont il était ceint » (Jn 13 1-5).

de l'esclave. Il descend jusqu'au degré le plus bas de notre chute et s'agenouille devant nous. Il lave nos pieds sales, afin que nous devenions admissibles à la table de Dieu. Le geste de Jésus s'inscrit donc dans le sillage de Dieu qui renverse les puissants et élève les humbles. En cela s'exprime tout Son mystère. En cela devient visible ce que signifie Sa rédemption. Le bain dans lequel il nous lave est son amour prêt à affronter la mort. Seul l'amour a cette force purificatrice qui nous élève à la hauteur de Dieu. Le bain qui nous purifie, c'est Lui-même qui se donne totalement à nous jusqu'aux profondeurs de sa souffrance et de sa mort. Le lavement des pieds indique, selon l'expression du Pape Emérite Benoît XVI, « *le Sacramentum Christi* » dans son ensemble, son service de salut, sa descente jusqu'à la croix, son amour jusqu'à la fin qui nous purifie et nous rend capables de Dieu. Voilà pourquoi ce geste simple mais riche est une autre expression du sacrement de l'Eucharistie où le Christ lui-même se livre à nous comme nutriment pour notre foi.

Mais, le Christ pose ce geste aussi dans l'optique de nous donner un exemple : « *Si donc je vous ai lavé les pieds, moi le Seigneur et Maître, vous aussi vous devez vous*

laver les pieds les uns les autres. Je vous ai donné un exemple, pour que vous agissiez comme j'ai agi envers vous. Heureux serez-vous si vous le faites » (Cfr. Jn 13, 15).

Un exemple que Jésus nous demande de suivre

Par son geste, le Seigneur nous appelle à apprendre l'humilité, à avoir le courage de la bonté tout en étant prêt à accueillir un refus ; autrement dit, à persévérer à faire le bien en servant nos frères. Pour les disciples du Christ, il est question d'entrer dans cette logique du don gratuit et désintéressé. Pour les prêtres en particulier, il est question de puiser dans ce geste symbolique l'origine de toute action pastorale. Toute œuvre de bonté pour l'autre - en particulier pour ceux qui souffrent et pour ceux qui sont peu estimés - est un service de lavement des pieds.

Par son geste, le Seigneur nous purifie, et c'est pour cette raison que nous osons prendre place à sa table. Nous laver les pieds les uns les autres signifie surtout nous pardonner inlassablement, nous purifier les uns les autres en nous supportant mutuellement et en nous introduisant dans le Sacrement de l'amour divin.



Mercredi des cendres : le Père Evêque se rend dans les aréopages. Obala. 02 mars 2022.



Récollecion diocésaine des jeunes : « Ne nous laissons pas de faire le bien ». Evêché d'Obala. 06 mars 2022.



CODAS CARITAS : journée de formation des COPASC pour rendre plus efficace le service de la charité au sein des paroisses. Evêché d'Obala. 10 mars 2022.



1^{ère} rencontre annuelle de la CEPY sur le thème : « L'école catholique aujourd'hui ». Akono. 14 au 17 mars 2022.



Fête patronale du Petit Séminaire St Joseph d'Efok : collation des sacrements pendant la messe pontificale. Efok. 20 mars 2022.



Rassemblement annuel de la Légion de Marie. Paroisse Immaculée Conception d'Elig Mfomo. 24 mars 2022



Rencontre avec les membres des bureaux paroissiaux des jeunes. 29 mars 2022. Evêché d'Obala.



Promotion féminine : rencontre du bureau exécutif de l'AFCADOD. 30 mars 2022. Marie Mère de Dieu d'Obala